



Modèles linguistiques

60 | 2009
L'écriture mimétique (I)

En relisant Mill (I)

Dairine O'Kelly



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ml/222>

DOI : 10.4000/ml.222

ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2009

Pagination : 171-186

Référence électronique

Dairine O'Kelly, « En relisant Mill (I) », *Modèles linguistiques* [En ligne], 60 | 2009, mis en ligne le 08 janvier 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ml/222> ; DOI : 10.4000/ml.222

Varia

En relisant Mill (I)

Dairine O'Kelly

On explique selon qu'on a su comprendre. On comprend selon qu'on a su observer. Compréhension et explication sont, en toute science où elles sont recherchées, tributaires d'une observation qui devra, pour susciter pleinement l'une et l'autre, être fine et complète.¹

J'ai toujours été convaincue du bien-fondé du conseil que donne Costals, porte-parole de Montherlant (*Pitié pour les femmes*, 1936), à son amie Solange, lorsqu'il lui explique l'intérêt qu'il y a à se cantonner à un nombre réduit de lectures essentielles. Mieux vaut relire ces textes que de partir à une aventure incertaine et trop souvent inutile. Qui plus est, ce n'est qu'à l'occasion de la troisième ou même de la quatrième lecture que l'observation s'affine et se complète et que l'on réussit à isoler les passages sur lesquels on avait glissé, autrefois, un peu trop rapidement.

C'est ainsi que je reprends après un certain laps de temps un des textes qui figure dans mon *vademecum* de grammairienne, à savoir les deux premiers chapitres de *Système de logique* de J. S. Mill. Ces chapitres posent, en effet, les principes de base de la pensée grammaticale anglaise du dix-neuvième siècle — je pense surtout à Murray, à Sweet et à Nesfield ; ils constituent également le fondement théorique des philosophes du langage anglais et américains. La relation moins directe entre Mill et les logiciens et linguistes français s'explique en partie par les problèmes de langue et de traduction².

1. Nom et fonction

1. 1. Nom et nomination

L'existence d'un seul mot en français (« nom ») pour traduire à la fois "name" et "noun" pose une première pierre d'achoppement. Cette difficulté est accentuée par l'absence de distinction claire dans les écrits de Mill — visiblement plus philosophe que grammairien — entre *mot*

-
1. Gustave Guillaume ([1958] 1964), « Observation et explication dans la science du langage », *Langage et science du langage*.
 2. O Kelly, « Nom et nomination, de Mill à Gardiner », *Modèles linguistiques* 2005, tome XXVI, vol. 51, *Noms, nomination, noms propres et termes d'adresse* (I), pp. 7 - 34).

("word"), *syntagme* ("phrase" ou "group"), et par conséquent, entre le nom en tant qu'entité grammaticale, partie de Langue ("noun") et le nom en tant qu'unité logique, constituant phrastique ("name")³. Cette indifférence apparaît d'emblée dans l'illustration que le logicien propose pour sa définition de *l'acte de croyance* ("act of belief") :

I may say, for instance, "the sun." The *word* has a meaning, and suggests that meaning to the mind of any one who is listening to me (*Je peux, par exemple, dire : « le soleil » ; ce mot a pour moi un sens et il a le même sens dans l'esprit de celui qui m'entend le prononcer.*) (1. § 3).

Il est désormais clair que la distinction fondamentale, pour les grammairiens, entre *mot*, *nom* et *syntagme* est le cadet des soucis de Mill.

Avant d'aborder le problème posé par ce parti pris, il convient de signaler une seconde question, non moins importante, à savoir l'usage que fait Mill de la célèbre définition de Hobbes⁴. Au vu de son importance, je cite le passage *in extenso* :

"A name," says Hobbes, "is a word taken at pleasure to serve for a mark which may raise in our mind a thought like to some thought we had before, and which being pronounced to others, may be to them a sign of what thought the speaker had before in his mind." This simple definition of a name, as a word (or set of words) serving the double purpose of a mark to recall to ourselves the likeness of a former thought, and a sign to make it known to others, appears unexceptionable. Names, indeed, do much more than this; but whatever else they do, grows out of, and is the result of this: as will appear in its proper place.

Are names more properly said to be the names of things, or of our ideas of things? The first is the expression in common use; the last is that of some metaphysicians, who conceived that in adopting it they were introducing a highly important distinction. The eminent thinker, just quoted, seems to countenance the latter opinion. "But seeing," he continues, "names ordered in speech (as is defined) are signs of our conceptions, it is manifest they are not signs of the things themselves; for that the sound of this word *stone* should be the sign of a stone, can not be understood in any sense but this, that he that hears it collects that he that pronounces it thinks of a stone (Chap. I, §1).

« Un nom, dit Hobbes est un mot pris à volonté comme une marque qui peut susciter dans notre esprit une pensée semblable à quelque pensée que nous avons eue auparavant, et qui, étant prononcé devant les autres hommes, est pour eux un signe de la pensée qu'avait dans l'esprit l'interlocuteur avant qu'il le proférât ». Cette définition du nom, comme un mot (ou groupe de mots) servant à la fois de marque pour nous rappeler à nous-mêmes la ressemblance

3. Cette tradition remonte au moins à Hobbes : "The manner how Speech serveth to the remembrance of the consequence of causes and effects, consisteth in the imposing of Names, and the Connexion of them" (« C'est au moyen des *Noms* (names) et de leur connexion que la Parole s'utilise pour rappeler les conséquences des causes et des effets »).

4. *Computation or Logic*, Chapter II.

d'une pensée antérieure et de signe pour le faire connaître aux autres, paraît irréprochable. Sans doute les noms font beaucoup plus que cela : mais tout ce qu'ils font d'autre est le résultat et provient de cette double propriété, comme on le verra en son lieu.

Les noms sont-ils, à proprement parler, les noms des choses ou les noms des idées que nous avons des choses ? La première de ces significations est dans l'usage commun ; la seconde appartient à quelques métaphysiciens qui ont cru, en l'adoptant, consacrer une distinction de la plus haute importance. Le penseur éminent, précédemment cité, semble partager cette dernière opinion. « Mais, continue-t-il, puisque suivant leur définition les mots formant un discours sont les signes de nos pensées, il est manifeste qu'ils ne sont pas les signes des choses elles-mêmes ; car comment comprendre que le son du mot *Pierre* est le signe d'une pierre, si ce n'est en ce sens que celui qui entend ce son en infère que celui qui le profère pense à une pierre » (traduction de Louis Peisse).

En reprenant la célèbre définition de Hobbes, Mill se situe dans la tradition classique de *l'arbitraire du signe linguistique*. Le nom a une double propriété : (i) il classe un nombre indéfini de choses ayant suffisamment de ressemblances entre elles et de différences par rapport aux autres choses pour pouvoir former un ensemble ; (ii) lorsque cette « marque » est actualisée par un sujet parlant sous forme de *signe linguistique*, dans un contexte discursif, il signifie la volonté de celui-ci de susciter dans l'esprit de son allocutaire une image semblable ; l'actualisation de la marque (devenue *signe*) permet aux participants de l'acte de langage de *penser à la même chose*. Ajoutons que l'image acoustique qui fait office de « signe » ou de « nom » (*name*) acquiert cette fonction *par consensus* et non par une ressemblance quelconque à l'idée désignée (*taken at pleasure* / « pris à volonté »).

1. 2. Concevoir vs. croire

Mais Mill, s'il ne conteste ni l'exactitude ni l'importance de la définition de « l'éminent penseur » la juge incomplète : ne serait-il pas plus juste de dire que les noms servent surtout à nommer *les choses* (“the names of things”) et non les *idées des choses* (“the names of our ideas of things”) ? Il y aurait une différence entre l'opération de *concevoir* (“conceive”) et celle de *croire* (“believe”) : l'idée de la chose *se conçoit*, alors que la chose elle-même est actualisée par *l'acte de croyance*. « Or, continue-t-il, lorsque j'emploie un nom pour exprimer une croyance, c'est à *la croyance à la chose* et non à *mon idée de la chose*, que j'entends parler » (“Now, when I use a name for the purpose of expressing a belief, it is a belief concerning the thing itself, not concerning my idea of it.” C'est moi qui souligne). Et il en conclut que pour lui, les noms renvoient non aux idées des choses, mais aux choses elles-mêmes. “En conséquence, les Noms seront toujours pris dans cet ouvrage pour *les noms des choses elles-mêmes, et non des idées des choses*” (“Names, therefore, shall always be spoken of in this work as *the names of things themselves, and not merely of our ideas of things*”, c'est moi qui souligne).

1. 3. L'idée et la chose

Pour un lecteur français cette discussion fait immédiatement penser à *L'art de penser* de Port-Royal (*La logique*) et à la *Grammaire générale et raisonnée* parue onze ans après le *Léviathan* de Hobbes⁵. Il est possible que Lancelot et Arnauld aient eu connaissance des travaux de Hobbes par l'intermédiaire du savant Mersenne. L'élucidation de cet aspect de la question dépasse, malheureusement, le cadre de cet article. En tout état de cause, si Mill a lu Arnauld, Nicole et Lancelot (le choix de ses exemples d'illustration semblerait l'indiquer⁶), il ne croit pas utile de retenir la distinction fondamentale qu'ils font entre *concevoir*, *juger* et *raisonner* et *ordonner* :

On appelle *concevoir* la simple vue que nous avons des choses qui se présentent à notre esprit, comme lorsque nous nous représentons **un soleil, une terre, un arbre, un rond, un carré, la pensée, l'être**, sans en former aucun jugement exprès ; et la forme par laquelle nous nous représentons ces choses s'appelle *idée*.

On appelle *juger*, l'action de notre esprit, par laquelle joignant ensemble diverses idées, il affirme de l'une qu'elle est l'autre, ou nie de l'une qu'elle soit l'autre, comme lorsqu'ayant une idée de la terre et l'idée du rond, j'affirme de la terre qu'elle est ronde, ou je nie qu'elle soit ronde.

On appelle *raisonner*, l'action de notre esprit par laquelle il forme un jugement de plusieurs autres; comme lorsqu'ayant jugé que la véritable vertu doit être rapportée à Dieu, et que la vertu des païens ne lui est pas, il en conclut que la vertu des païens n'était pas une véritable vertu.

On appelle ici *ordonner*, l'action de l'esprit par laquelle, ayant sur un même sujet, comme sur le corps humain, diverses idées, divers jugements et divers raisonnements, il les dispose en la manière la plus propre pour faire connaître ce sujet . C'est ce qu'on appelle encore *méthode* (*Logique de Port Royal*, "Logique", p.30-31).

Les « quatre principales opérations de l'esprit » d'Arnauld présentent un certain nombre d'avantages par rapport à l'approche de Mill et de Hobbes. Premièrement, Arnauld laisse de côté provisoirement le problème du signe linguistique, se contentant de rester au niveau de la *représentation* : un son entendu ou un objet vu ou une autre cause extérieure, autrement dit un *stimulus* quelconque, peut faire surgir une *image mentale* ou *idée* ; cette approche envisage l'opération sans poser le problème de l'échange interlocutif, alors que le modèle de Hobbes, repris

-
5. Hobbes rencontre le père Mersenne en 1637 (l'année même de la publication du *Discours de la méthode*) ; il séjourne à Paris de 1640 à 1651, année de la parution du *Léviathan* (traduit en latin en 1668) ; *La logique ou L'art de penser de Port Royal* paraît en 1662. Par l'intermédiaire de Mersenne, il communique avec Descartes, qui n'apprécie guère ses critiques. Comme Pascal, Hobbes est anti-cartésien.
 6. André Joly (que je remercie de sa lecture attentive) m'apprend que la première traduction anglaise de la *Grammaire de Port Royal*, *A General and Rational Grammar*, date de 1753 ; il semble donc probable que Mill en avait connaissance.

par Mill, voit l'opération plutôt du point de vue d'un sujet parlant agissant et d'un sujet écoutant passif. En effet, le problème de l'image acoustique ou « signe », associée à cette opération, n'est abordé par les penseurs de Port Royal qu'à la fin du chapitre :

[...] si les réflexions que nous faisons sur nos pensées n'avaient jamais regardé que nous-mêmes, il aurait suffi de les considérer en elles-mêmes, *sans les revêtir d'aucunes paroles ni d'aucuns autres signes* ; mais parce que nous ne pouvons faire entendre nos pensées les uns aux autres qu'en les accompagnant de signes extérieurs, et que cette accoutumance est si forte, que quand nous pensons seuls, les choses ne se présentent à notre esprit qu'avec des mots dont nous avons accoutumé de les revêtir en parlant aux autres, il est nécessaire dans la logique, de considérer *les idées jointes aux mots, et les mots joints aux idées* (*idem*, 31-32, c'est moi qui souligne).

La pensée pré-linguistique est présentée comme parfaitement possible et presque préférable ; ce n'est que la nécessité de communiquer nos idées aux autres qui rend nécessaire l'introduction de signes pour revêtir et transmettre les idées. L'homme fait donc appel à l'« accoutrement » de la langue d'abord par *nécessité*, puis par *convention* et finalement par *habitude*.

1. 4. Croire vs. juger

La mécanique de la seconde opération, celle du *jugement*, semble correspondre à l'*acte de croyance* de Mill. Pour ce qui est du choix des termes, à mon sens, la notion de jugement pose un sujet parlant subjectif, alors que l'acte de croyance de Mill repose sur la notion de correspondance exacte avec la réalité pragmatique et, par voie de conséquence, le critère peu linguistique du *vrai* et du *faux*⁷. Notons également qu'Arnauld, en parlant de *mots* (« les idées jointes aux mots ») et non pas de *noms*, évite bien des problèmes.

1. 5. Les idées jointes aux mots

Malgré les apparences, et hormis la question des étiquettes, il n'y a pas d'incompatibilité majeure entre le point de vue de Port Royal et celui des empiristes anglais. Il suffit de placer la première opération d'Arnauld en amont par rapport à celle de Mill dans la chronologie notionnelle des opérations de pensée :

	1	2	3	4
Port Royal :	concevoir	juger	raisonner	ordonner
Mill :	0	croire	?	?

7. Sur ce point fondamental, Mill ne semble pas suivre Hobbes : "For True and False are attributes of *Speech*, not of *things*. And where *Speech* is not, there is neither Truth nor Falsehood" (« Car le Vrai et le Faux sont des attributs de la *parole* et non des *choses*. Et là où il n'y a pas de parole, il n'y a ni vérité ni mensonge », *Léviathan*, chap IV. (ma traduction, c'est moi qui souligne).

En termes de psycho-mécanique, la première opération peut s'expliquer comme l'introduction de la *discontinuité* dans la *continuité*. Dans la masse du perceptible, un espace (ou *région*, si l'on adopte la terminologie de Langacker) est circonscrit et représenté mentalement « comme une chose ». Cette saisie⁸, formée au moyen des ressemblances et des différences avec les autres objets de perception, se transforme en « image empreinte »⁹, objet de mémoire¹⁰.

Cette première opération, telle qu'Arnauld la représente, ne concerne que *l'homme face au monde perceptible* et, sans doute pour Port Royal, face à Dieu. La seconde, non répertoriée en tant que telle par Arnauld, qui met *l'homme face à l'homme*, consiste à « affubler » les images ou idées de *marques* ou « signes extérieurs », autrement dit, à chaque « idée » représentée mentalement correspond une « idéation » acoustique ou mot. Désormais, « les idées [sont] jointes aux mots, et les mots joints aux idées ». C'est, plus au moins, rappelons-le, ce que dit Hobbes :

Un nom (name) est un mot pris à volonté comme une marque qui peut susciter dans notre esprit une pensée semblable à quelques pensée que nous avons eue auparavant, et qui, étant prononcé devant les autres hommes, est pour eux un signe de la pensée qu'avait dans l'esprit l'interlocuteur avant qu'il le proférât (cité dans *Système de Logique* de Mill ; traduction de Louis Peisse).

Le seul écart par rapport à Port Royal concerne l'emploi du terme « nom » (“name”), à la place de « mot » (“word”). Cependant, par nom (name), Hobbes n'entend pas « partie du discours », mais *appellation* (« la parole [est] composée de *noms* ou *appellations* et leur *connexion*). C'est la *parole* (speech) qui permet aux hommes d'enregistrer leurs pensées (“register their thoughts”), de les rappeler lorsqu'elles sont passées (“recall them when they are past”) et de converser (“declare them one to another for mutual utility and conversation”).

Ainsi, par noms ou appellations, il faut comprendre *mot prédicatifs* ou *lexicaux* ; le terme “connexion” recouvre les *mots grammaticaux*. Le “name” de Hobbes est une *étiquette conventionnelle* réalisée par une image acoustique (“a mark”) : « chien » est l'étiquette qui sert à désigner un genre de mammifère ; « féroce » est l'étiquette qui sert à désigner un certain type de *qualité* ; « courir » est une étiquette qui sert à désigner un certain type d'*activité* ; « rapidement » est une étiquette qui sert à désigner un certain type de *manière de faire*.

-
8. Dans le cadre de la théorie guillaumienne, il s'agit du mouvement de *discernement*.
9. Concept que nous devons à Augustin.
10. Cette première fonction du nom semble faire l'objet d'un consensus “[...] the first use of names, is to serve for Markes, or Notes of remembrance” (l'on utilise les noms, prioritairement, comme Marques ou Notes de mémoire, ma traduction) Hobbes, *Léviathan*, chap. IV.

La parole, qui associe les noms (marques matérielles) à l'aide des connexions (marques formelles), permet à l'homme d'enregistrer leurs pensées et de les communiquer aux autres. Ces marques matérielles, ou *notes de mémoire*, peuvent être constituées par un mot isolé ou un groupe de mots ; le "name" de Hobbes ne correspond donc pas au nom grammatical :

But here wee must take notice, that by a Name is not alwayes understood, as in Grammar, one onely word; but sometimes by circumlocution many words together. For all these words, *Hee That In His Actions Observeth The Lawes Of His Country*, make but one Name, equivalent to this one word, *Just*.

Mais ici nous devons faire remarquer que notre emploi de « nom » ("name") ne correspond pas toujours au mot unique de la grammaire, mais parfois, par circonlocution, à plusieurs mots regroupés. Car l'ensemble des mots *Celui qui par ses actions obéit aux lois de son pays* ne font qu'un seul mot, *juste* (ma traduction).

Cette précision permet d'établir la différence entre le nom *grammatical* ("noun"), partie du discours, qui relève de la *sémantique*, et le nom *logique* ("name"), qui transcende les parties du discours, et qui relève de la *référence*. Mill, qui semble adhérer au point de vue de Hobbes, ajoute que ce nom logique (name), qu'il convient, depuis Saussure, d'appeler *syntagme*, est également, par définition, *catégorématique*¹¹. Les mots ou groupes de mots qui ne peuvent pas être affirmés d'un sujet sont définis négativement comme *syncatégorématiques*.

It is usual, before examining the various classes into which names are commonly divided, to begin by distinguishing from names of every description, those words which are not names, but only parts of names. Among such are reckoned particles, as *of, to, truly, often*; the inflected cases of nouns substantive¹², as *me, him, John's*; and even adjectives, as *large, heavy*. These words do not express things of which any thing can be affirmed or denied. (Chap. II, § 2)

Il est d'usage, avant d'examiner les diverses classes dans lesquelles les noms sont communément distribués, de distinguer d'abord ceux qui ne sont pas proprement des *noms*, mais seulement des *parties de noms*. Telles sont les particules *de, à, vraiment, souvent* ; les inflexions des nom substantifs comme *moi, lui*, et même les adjectifs comme *grand, pesant*. Ces mots n'expriment pas des choses dont quelque chose puisse être affirmé ou nié (traduction de Louis Peisse).

11. Ce qualificatif ne figure ni dans le *TLF* ni dans le *Grand Robert*. D'après *l'Encyclopédie philosophique universelle*, « chez Aristote, le catégorème désigne ce qui est affirmé d'un sujet, au sens de l'attribution ou prédication. [...] Dans la philosophie scolastique, on appelle termes *catégorématiques* les mots qui ne sont pas seulement la marque d'une relation entre des termes significatifs, et ont donc un sens par eux mêmes ». Cela correspond, plus au moins, à ce que James Harris (*Hermès*, 1751) appelle "principals" ; les mots *syncatégorématiques* correspondraient, en gros, aux "accessories", c'est-à-dire aux mots grammaticaux.

12. Il semblerait que Mill ne reconnaisse pas le pronom comme partie du discours. Les pronoms catégorématiques seraient des « noms » (« names »).

1. 6 Le catégorème

Encore une fois, il s'agit bien du *mot instancié par l'acte de parole* et non du *mot en tant qu'entité abstraite*. Sur le plan pratique, c'est le critère de la référentialité qui prime.

Un mot, ou groupe de mots, est *catégorématique* lorsqu'il fonctionne comme fil conducteur d'un référent¹³. Considérons une sélection représentative des exemples cités par Mill :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| (i) * <i>Heavy fell</i> | * <i>Le Pesant sent</i> |
| (ii) * <i>A truly was asserted</i> | * <i>Un vraiment a été dit</i> |
| (iii) * <i>An of was in the room</i> | * <i>Un du était dans la chambre</i> |

(traduction des exemples proposés par Louis Peisse)

Les mots occupant la place de sujet dans les trois exemples ci-dessus ne sont pas conformes aux exigences de la logique : "fell" ne peut pas être affirmé ou nié (*truly asserted or denied*) de "heavy", et il en va de même pour "truly" et pour "of". Mais ce n'est pas parce que "heavy" est un adjectif, "truly" un adverbe et "of" une préposition, autrement dit, à cause de la *nature* des mots en question ; la raison en est qu'aucun de ces mots ne suscite dans notre esprit une *chose* (matérielle ou intellectuelle) qui puisse faire office de support de prédication.

En revanche, par les mêmes critères, « un » et « [valoir] deux tu l'auras », dans l'énoncé suivant, sont bel et bien catégorématiques :

- (iv) *un tiens* vaut deux tu l'auras

« Valoir deux tu l'auras » peut légitimement être affirmé d'« un tiens » ; les deux groupes de mots en question sont donc des noms ("names"). Jusqu'à ce point le grammairien, en remplaçant le terme "name" par *syntagme* n'a pas trop de mal à suivre le raisonnement de Mill, surtout lorsque ce "name" fonctionne comme sujet-support d'une prédication. Le "name" en fonction prédicative pose, en revanche, un certain nombre de problèmes, qui seront examinés ultérieurement. Par ailleurs, lorsqu'il est relié au sujet par la copule dans une proposition comme *l'homme est un animal raisonné*, les trois constituants sont simples à identifier¹⁴ :

13. Mill traite également la question du mot envisagé uniquement comme *signifiant* ou image acoustique (*suppositio materialis*), par exemple : « *Vraiment* est un mot français ou *Pesant* est un adjectif » (version Louis Peisse). Je mets ce cas de figure, qui m'intéresse moins, entre parenthèses.

14. La « proposition » des logiciens, rappelons-le, est tripartite : « Toute proposition a trois parties : le Sujet, le Prédicat (l'attribut) et la Copule. Le prédicat est le nom qui désigne ce qui est affirmé ou nié. Le sujet est le nom qui désigne la personne ou la chose de laquelle quelque chose est affirmé ou nié. La copule est le signe qui indique qu'il y a affirmation ou négation, et fait ainsi distinguer à l'auditeur ou lecteur la proposition de toute autre espèce de discours » (traduction de Louis Peisse).

nom 1 (l'homme) + copule (est) + nom 2 (un animal raisonnable)

x marque de prédication y

1. 7. Événement et représentation syntaxique

Avant de développer les problèmes que ce modèle pose aux grammairiens, il convient de dire quelques mots sur les propositions qui ne sont pas reliées par la copule, autrement dit, les propositions où le prédicat n'est pas attributif. Prenons un des exemples proposés par Mill lui-même :

- (v) John Nokes, who was mayor of the town, *died yesterday*
 John Nokes, qui était maire de la ville, [*est mort*] hier.

D'après le système de Mill, on affirme du sujet *John Nokes, qui était maire de la ville*, qu'il '*est mort*' [*died*] hier. En termes guillaumiens (dans la version anglaise), la fonction de copule est assurée par les formes vectrices, à savoir *personne, temps, aspect, mode, voix, nombre et incidence*¹⁵, ce qui permet d'en abstraire une version quasi-nominale : *mourir hier*. Cette analyse, qui rappelle les « opérations prédicatives » culioliniennes, n'a rien de choquant pour un grammairien. L'*incidence*¹⁶ du prédicat au sujet se fait, on le sait, par le canal des formes vectrices ou *accidents* du verbe, autrement dit, principalement par la personne et le temps. La forme quasi-nominale du syntagme représente l'événement *comme un fait* ou *comme une chose* ; ainsi « mourir hier » est le « nom » ("name") de l'événement qui est affirmé du sujet. Quant au sujet *John Nokes, who was mayor of the town*, Mill estime que même si *être maire de la ville* fait état d'une assertion antérieure « nous ne la faisons pas en ajoutant le prédicat "died yesterday" ».

15. En l'occurrence : *personne* - 3^e ; *temps* - passé ; *aspect* - immanent ; *mode* - indicatif ; *voix* - active ; *nombre* - singulier ; *incidence* externe premier degré. Pour plus de détail, voir Boone et Joly 2004, 2^e éd) ; la question de l'incidence sera traitée ultérieurement. Pour Mill, la copule *être* est un « signe de connexion, placé entre le sujet et le prédicat pour montrer que l'un est affirmé de l'autre ». La démonstration est faussée par la traduction du prétérit "died" par *être* + participe passé (*mort*).

16. La notion d'*incidence* fait l'objet d'un développement ultérieur (§ 2. 2). L'adjectif et le verbe se disent du verbe, ils sont donc en incidence *externe*. Voici comment Guillaume explique la relation prédicative :

Pour passer de l'incidence extra-temporelle, propre à l'adjectif, à l'incidence intra-temporelle, réservée au verbe — dont l'incidence est d'abord une incidence à la personne — on a recours en français à des verbes auxiliaires dématérialisés, nommés dans cette fonction des copules. On dira par incidence extra-temporelle de l'adjectif au substantif : *Un homme riche*, et par incidence devenue intra-temporelle : *Cet homme est riche*. Le rôle des verbes faisant fonction de copule est donc de permettre le passage d'une incidence extra-temporelle à une incidence intra-temporelle.

L'analyse suivante rend compte de l'exemple (v) ci-dessus :

Dans une phrase comme : *Cet homme marche*, *marche* est certes incident à *homme*, mais il ne l'est pas directement, il l'est par le canal de la troisième personne incorporée au verbe, dont le nom devient un substitut. L'incidence au substantif n'est pas immédiate comme dans le cas de l'adjectif (Guillaume, *Leçon du 23 décembre 1943*).

It is true that in this proposition, besides the assertion that John Nokes died yesterday, there is included another assertion, namely, that John Nokes was mayor of the town. But this last assertion was already made: we did not make it by adding the predicate, "died yesterday".

Il est vrai que dans cette proposition, outre l'assertion que John Nokes [est mort] hier, il y a encore une autre assertion, à savoir que John Nokes était maire de la ville. Mais cette dernière assertion était déjà faite ; nous ne la faisons pas en ajoutant le prédicat « [est mort] hier ».

Et il ajoute :

Suppose, however, that the words had been, John Nokes *and* the mayor of the town, they would have formed two names instead of one. For when we say, John Nokes and the mayor of the town died yesterday, we make two assertions: one, that John Nokes died yesterday; the other, that the mayor of the town died yesterday.

Supposons enfin qu'on eût dit : « John Nokes et le maire de la ville, » il y aurait deux noms au lieu d'un seul. Car en disant « John Nokes et le maire de la ville [sont morts] hier » nous faisons deux assertions ; l'une que John Nokes [est mort] hier, l'autre que le maire de la ville [est mort] hier.

Bien qu'il soit possible de comprendre où Mill veut en venir, cette analyse présente un véritable noeud gordien que le grammairien, avec la meilleure volonté du monde, aurait peine à trancher. Mill, rappelons-le, a déjà déclaré que le nom ("name") est le fil conducteur qui actualise « la chose sur laquelle nous voulons, par l'entremise du mot, réaliser « un acte de croyance » et que « les Noms seront toujours pris dans [son] ouvrage pour *les noms des choses elles-mêmes, et non des idées des choses* (voir ci-dessus).

Il est tout à fait exact, en effet, de dire que l'énoncé *John Nokes, qui était maire de la ville, [est mort] hier* comprend deux informations : (i) la mort de John Nokes, (ii) le fait qu'il avait occupé la fonction de maire de la ville jusqu'à sa mort. Ces deux faits auraient pu faire l'objet, tout à fait légitimement, de deux assertions :

(v) John Nokes, qui était maire de la ville, [est mort] hier

(v)ⁱ John Nokes [est mort] hier ; il était maire de la ville.

De la même façon, la variante de Mill renvoie à deux événements dans la réalité expérientielle qui auraient pu, également et aussi légitimement, faire l'objet de deux assertions :

(vi) John Nokes et le maire de la ville [sont morts] (tous deux) hier.

(vi)ⁱ John Nokes [est mort] hier ; le maire de la ville [est mort] hier (également).

Or, pour Mill, si dans le premier cas (v), nous avons affaire à *un* seul nom et *une* seule assertion, dans le second (vi), nous en avons affaire à *deux* noms et, par conséquence, *deux* assertions. L'argument invoqué pour étayer ce raisonnement, à savoir que « cette dernière assertion était déjà

faite » (voir ci-dessus) est pour le moins curieux. Mill semble confondre ici (a) les événements tels qu'ils se déroulent dans le monde phénoménal, (b) ces mêmes événements actualisés par l'acte de parole, (c) la mise en forme de ces événements par la syntaxe. A vrai dire, en refusant de tenir compte de la représentation syntaxique des événements qui est de l'ordre des « idées », il reste fidèle à son projet de ne parler que des *choses elle-mêmes*.

Cette prise de position, même si l'on peut apprécier sa cohérence, n'est malheureusement pas acceptable pour le grammairien, qui, en partant du principe que *l'univers partagé* par les locuteurs permettra une interprétation correcte des assertions, ne manquera pas de faire un certain nombre de remarques :

1. D'après l'analyse logique traditionnelle, le sujet de l'exemple [v] *John Nokes, qui était maire de la ville*, est réalisé par un syntagme nominal ("name" chez Mill) qui se décompose en pivot (John Nokes) et en adjoind *qui était maire de la ville* ; l'adjoind qualifie le pivot à la manière d'un adjectif. Le prédicat [*est mort*] hier est affirmé du sujet *John Nokes / maire de la ville*, c'est-à-dire un seul référent.
2. L'analyse structuraliste y verrait 3 constituants immédiats [1] sujet [[*John Nokes*] [*qui était maire de la ville*]] + [2] verbe [*mourut*], [3] adjoind [*hier*] ; dans la hiérarchie taxinomique, [*qui était maire de la ville*] figure comme constituant du sujet et n'intervient donc pas au niveau supérieur comme constituant de la phrase ("sentence").
3. Il est exact qu'une analyse transformationnelle ou générative y verrait deux énoncés en structure profonde ; mais Mill dit "this assertion was already made" (cette assertion a déjà été faite), ce qui présuppose un renvoi anaphorique à un acte de parole antérieur.

Ce qui frappe, c'est la volonté chez Mill d'ignorer la sémiologie de la syntaxe et de passer directement du monde phénoménal des choses aux actes de parole. C'est le nom ("name"), ou plus précisément ce que le sujet parlant entend par « nom », qui le seul détenteur du sens ; le reste n'est qu'affirmation ou négation.

Dans ce cas précis, nous restons sur la curieuse impression que le monde expérientiel n'existe que par les actes de croyance : le langage n'est pas là pour *dire* le monde, le langage est là pour *créer* le monde : si John Nokes a été effectivement maire de la ville ce n'est que grâce à un acte de croyance produit par un sujet parlant à un moment donné, cet acte de croyance ayant eu lieu avant l'acte de croyance qui affirme sa mort. La possibilité d'envisager une hiérarchie informationnelle reflétée symboliquement par une organisation syntaxique, qui octroierait sa part du sens à la syntaxe, n'est tout simplement pas envisagée. Le second exemple (vi) ne fait que confirmer cette impression. Deux personnes sont mortes, il y a donc deux assertions : "we make two assertions: one, that John Nokes died yesterday; the other, that the mayor of the town died

yesterday" (*nous faisons deux assertions : l'une, que John Nokes [est mort] hier, l'autre, que le maire de la ville [est mort] hier*).

Il est vrai que la coordination s'avère, en fin de compte, plus compliquée que la subordination, mais Mill ne confond-il pas encore une fois *événement* et *assertion* ?

Prenons la bataille de Verdun, qui fit plus de 300 000 morts (163 000 soldats français et 143 000 allemands). D'après Mill, en disant *163 000 soldats français et 143 000 soldats allemands sont morts à Verdun*, je fais 306 000 assertions. Restons-en là.

On pourrait objecter que la grammaire a tort de s'en prendre de cette façon à la logique. Mais Mill a posé comme préalable une analyse de la *nature* et de la *fonction* des mots comme fondement de sa discipline :

Since Reasoning, or Inference, the principal subject of logic, is an operation which usually takes place by means of words, and in complicated cases can take place in no other way; those who have not a thorough insight into the signification and purposes of words, will be under chances, amounting almost to certainty, of reasoning or inferring incorrectly.

La logique est une partie de l'Art de Penser; le langage est évidemment, et de l'aveu de tous les philosophes, un des principaux instruments ou aides de la pensée ; et une imperfection dans l'instrument ou dans la manière de s'en servir, doit, plus que tout autre art embarrasser et entraver son opération et ôter toute confiance à ses résultats (traduction de Louis Peisse).

C'est donc avec la caution du grand logicien que le grammairien se met à traquer les imperfections qui risqueraient de compromettre sa démarche.

2. La nature du nom

La typologie du nom, proposée par Mill au second chapitre, est fondée sur le binarisme. Dans un premier temps, le nom ("name") est défini par opposition à *tout ce qui n'est pas nom* ("those words which are not names"). Cette méthode binaire est poursuivie par l'examen de quatre critères d'opposition, dans l'ordre suivant : (i) le *général* ("general name") est opposé à l'*individuel* ou *singulier* ("singular or individual name"), (ii) le *concret* ("concrete name") est opposé à l'*abstrait* ("abstract name"), (iii) le critère de *connotation* est défini par rapport à celui de, *non-connotation* (dénotation), (iv) le nom *positif* est opposé au nom *négatif*.

Bientôt cent ans après la parution du *Cours de linguistique générale*, cet ordre de présentation pose un certain nombre de problèmes au lecteur. Dans un souci de clarté, afin de tirer le meilleur profit possible de la pensée du grand savant, je me propose d'introduire une grille d'analyse personnelle, en commençant par quelques notions de base que nous devons aux avancées des linguistes du vingtième siècle.

2.1. Langue vs. Parole

La première distinction qui s'impose est l'opposition que fait Saussure entre *Langue* et *Parole* (*Discours* chez Guillaume). Les "names" actualisés dans les propositions de Mill relèvent de la *Parole* saussurienne ; ce sont des *êtres de discours*, en termes saussuriens des « syntagmes nominaux » ; hors énoncé, on a affaire à des *parties du discours*, ou si l'on préfère, *parties de Langue*, autrement dit des à des *noms* ("nouns"), à des *adjectifs* ("adjectives") et à des *pronoms* ("pronouns").

2.2. Incidence

Le second critère qui doit intervenir dans toute discussion sur ce que la grammaire appelle traditionnellement les *parties du discours* est celle que Guillaume appelle l'*incidence*. Cette fonction, qui concerne tous les mots prédicatifs (en gros les *names* de Mill), fournit un outil qui permet de distinguer le substantif de l'adjectif et des autres parties du discours, la notion de prédication devant être entendue dans le sens premier de prédiquer : « *dire de* ».

En reprenant le principe de l'opposition binaire, on peut définir l'*adjectif* et le *verbe* comme des parties du discours qui *se disent de quelque chose d'extérieur à eux-mêmes*, à la différence du *nom* qui *ne se dit pas de quelque chose extérieur à lui-même*¹⁷ :

[...] un trait du verbe, remarquable, c'est d'être comme l'adjectif incident en dehors de lui-même, en dehors de ce qu'il signifie, *connote*. Un adjectif peut se dire de toute espèce de support : *un beau livre, un beau tableau, un beau travail, un beau regard, un beau peintre*, [...], et il en est de même d'un verbe qui peut se dire de toute une série de sujets : *le chien court, le boeuf court, l'enfant court, je cours, tu cours*.

On peut donc poser que l'adjectif et le verbe ont en commun de *trouver leur incidence en dehors de ce qu'ils signifient*. Leur incidence linguistique est *externe*. Cesse-t-elle d'être externe, du même coup ils deviennent tous deux substantifs. Si je fais le verbe incident à lui-même, il prend la forme infinitive. Qu'est-ce que l'infinitif *marcher*, sinon le verbe dit de lui-même, et non pas d'un sujet ? L'infinitif — avec une réserve pour certain infinitif expressif et prépositionnel précédé de *de* : *Et grenouilles de se plaindre* - n'a jamais de sujet. [...]

L'incidence à lui-même, à ce qu'il signifie, est une caractéristique — qu'il faut avoir toujours présente à l'esprit — du substantif. Quand je dis *homme*, la signification de ce vocable n'est pas transportable à une autre signification. *Homme* ne trouvera *son support* — *son assiette* — *que dans le champ connotatif* de *homme* [...]. (Leçon du 23 décembre, 1943).

17. En définissant *onoma* et *rhéma*, Aristote (*Organon II. De l'interprétation*) écrit que le verbe « *indique toujours quelque chose d'affirmé de quelque autre chose* » et qu'il « *est toujours le signe de ce qu'on dit d'une autre chose, à savoir de choses appartenant à un sujet ou contenues dans un sujet* ». C'est une autre façon de parler de l'incidence (c'est moi qui souligne).

2. 3 Continuité vs. discontinuité

Ce critère offre un outil analytique précieux qui permettra de tirer parti du classement du nom proposé par Mill au chapitre II. Pour ce qui est de ma propre grille d'analyse, que je reprendrai en détail par la suite, je me contente, pour l'instant, d'une présentation sous forme de tableau, suivie d'un bref commentaire explicatif :

Ce classement laisse de côté la 4^e distinction proposée par Mill (positif vs. négatif), qui, à mon sens, ne concerne pas le nom en tant que *partie de langue*. Pour ce qui est de la première grande opposition (continuité vs. discontinuité), on peut considérer l'introduction de la *discontinuité* dans la *continuité*, ou dans ce que le linguiste britannique Quirk appelle « le flux et le chaos de la matière première »,¹⁸ comme la première opération cognitive précédant toutes les autres étapes dans l'acquisition du langage¹⁹. C'est également, dans la typologie du nom, une mécanique de base, marquée formellement de manière variable, selon les idiomes.

Une « idée » saisie en continuité, c'est-à-dire non circonscrite mentalement, livre une forme nominale, qui, à la différence du nom commun, n'atteint pas le singulier et, par conséquent, ne peut pas se mettre au pluriel ; en anglais, ce trait est marqué formellement par l'incompatibilité de ces noms avec l'article institué :

(vii) Ø Beauty is in the eye of the beholder [nom abstrait] (la beauté n'existe que dans le regard de celui qui observe).

(viii) Ø Blood is thicker than ø water [2 noms de matière] (*le sang est plus épais que l'eau*).

18. "Most of us can grasp and understand distinctions better when we have the linguistic apparatus to chop it out of *the flux and chaos of raw experience* around us", Randolph Quirk, *The Use of Language*, 1962, pages 88-89).

19. Voir ci-dessus, l'opération « concevoir » chez les logiciens de Port Royal (§ 1. 3).

Cette distinction — pourtant chère aux grammairiens britanniques du dix-neuvième siècle — permet, non seulement d'éclairer un certain nombre de zones d'ombre, mais, d'offrir des réponses à des questions que Mill laisse sans réponse.

2. 4. Nom et détermination

Un autre point, non moins important, concerne la relation entre le *nom* et ses *déterminants*. Etant donné que les "names" de Mill sont obligatoirement catégorématiques (voir ci-dessus, § 1.6), il est normal que l'état résultatif l'intéresse plus que les opérations qui transforment le nom de Langue ("noun") en nom de Discours ("name"). L'absence d'article devant un nom, constituant d'un syntagme (" Ø Gold is yellow" ; " Ø White is my favourite colour") ne fait l'objet d'aucun commentaire²⁰. Au vu du rôle joué par l'article dans la transition du nom de Langue ("noun") au nom de Discours ("name"), un rappel du système de l'article s'impose (voir plus loin).

2. 5. Le particulier et le général

Dans le classement du nom de Mill « général » s'oppose à « individuel » ou « singulier », par quoi il faudrait, sans doute, entendre ce que les philosophes du langage appellent « particulier » (voir Strawson). En suivant la méthode binaire, par *général*, il faudrait comprendre tout ce qui n'est pas *individuel*. Etant donné que les "names" ne sont des "names" que grâce à leur référent et que le référent est par définition particulier²¹, on serait tenté d'en déduire que les noms *généraux* de Mill ne sont pas des "names", mais bel et bien des "nouns". Cette solution n'est malheureusement pas la bonne, même si, par la force des choses, Mill, qui n'emploie jamais le terme "noun", bascule avec une certaine légèreté, au cours de ses discussions, du nom « fil-conducteur à la chose » ("name") au nom « partie du discours ("noun)". Les noms généraux ("general names") de Mill ne sont donc pas des "nouns", mais ils constituent une catégorie fourre-tout comprenant tous les autres mots nominaux (noms, adjectifs, pronoms) hormis les noms propres (individual names), et, après quelques

20. Cela ne veut pas dire pour autant que Mill estime que l'article n'ait pas de fonction, cf. la remarque suivante qu'il fait à propos de l'« auteur de l'Iliade » et du « meurtrier de Henri IV », identifiés comme des *noms individuels connotatifs* :

For though it is conceivable that more persons than one might have participated in the authorship of the Iliad, or in the murder of Henri Quatre, the employment of the article *the* implies that, in fact, this was not the case. (« Car, même s'il est concevable que plus d'une personne aurait pu participer à l'écriture de l'Iliade, ou au meurtre d'Henri IV, l'utilisation de l'article *le* implique, en fait, que tel n'est pas le cas ». (§ 5, Chapter II, SL).

21. Ce principe est constamment répété : "but a name can only be said to stand for, or to be the name of, the things of which it can be predicated" (mais un nom est seulement le *substitut* ou le *nom de* la chose dont il peut être prédiqué).

hésitations²², les noms abstraits (abstract names). A première vue, nous arrivons à l'**aporie suivante : tous les "names" sont "individuels"** — condition *sine qua non* du "name" —, **mais certains** (les mots généraux) **ne le sont pas**.

2. 6. Extension et intension

Le dernier problème concerne donc une ambiguïté par rapport à ce qu'il faudrait entendre par « général ». Dans un premier temps, comme on vient de le voir, dans une typologie du nom, *général* s'oppose à *individuel* ou *singulier*. Cette opposition est également appliquée dans le sens d'« extension » *vs.* « compréhension » (intension). Le nom ("name") *couleur*, dit Mill, est plus *général* que le nom *blanc*. Il est exact que *couleur* (genre) a une extension plus large que *blanc* — *blanc* est un membre de la classe *couleur* ; de la même façon, *blanc cassé*, (espèce) a une plus grande compréhension (intension) que *blanc* (genre).

Cette échelle purement intellectuelle qui couvre l'espace entre le *large* et l'*étroit* concerne la *largeur d'application de la notion nominale* et non son actualisation comme référent dans une prédication. Logiquement, l'*individuel* ou *singulier (particulier)* ne fait pas de différence entre le *genre* et l'*espèce* — son statut de « chose nommée » implique qu'il a basculé dans l'univers référentiel. Comme le rappelle Hobbes « seuls les noms sont universaux ; les choses nommées sont chacune individuelle et singulière » (voir ci-dessous). La relation entre *blanc* (espèce) et *couleur* (genre) — *blanc est une couleur* — est la même qu'entre *table* (espèce) et *meuble* (genre) — *une table est un meuble* :

- (ix) *Un meuble* avait été installé au milieu de la pièce.
- (x) *Une table* avait été installée au milieu de la pièce.
- (xi) *Une table de réfectoire* avait été installée au milieu de la pièce
- (xii) *Une table de réfectoire en vieux chêne* avait été installée au milieu de la pièce.

Il s'agit, en fait, dans tous les cas, du même objet dans l'univers phénoménal, actualisé par une « étiquette » différente ; **la variation concerne l'échelle extension/intension** ; l'opposition *général-individuel* n'entre pas en ligne de compte. Or, si l'on suit le raisonnement de Mill, logiquement, les sujets (vi) à (ix) sont *synonymiques*.

Le problème de la « généralité » de l'adjectif, autre question épineuse, sera abordé ultérieurement dans le deuxième volet de ce travail. (À SUIVRE)

Babel, EA 2649

22. Après avoir posé la question de savoir si le nom abstrait (défini comme *le nom de l'attribut* ("name of the attribute") fait partie de la classe des noms généraux, Mill en conclut "To avoid needless logomachies, the best course would be quite simply to consider these names as neither general or individual and to place them in a class apart" (*Afin d'éviter d'inutiles arguties, il serait plus sage de dire que ces mots sont ni généraux, ni individuels, et de les mettre dans une classe à part*) § 4, Chapter II. *SL*.